



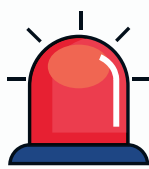
Bronchiolite & kinésithérapie

Le kinésithérapeute est en capacité de **vous assister** pour **accompagner les parents** d'un enfant atteint de bronchiolite. Une séance de kinésithérapie respiratoire ne se limite pas aux techniques de désencombrement bronchique. Le kinésithérapeute peut ainsi intervenir de bien d'autres manières.



La surveillance rapprochée des nourrissons

Les parents sont rassurés par le kinésithérapeute qui surveille l'enfant. Cette prise en charge permet de limiter l'engorgement des services d'urgences et de vos cabinets.



Expliquer les signes d'alerte

Il explique aux parents les signes d'alerte devant amener à consulter de nouveau et les informe des recours d'urgence possibles sur leur territoire.



Enseigner les bons gestes à adopter

Le kinésithérapeute est compétent pour former les parents à la technique du lavage de nez et peut leur apprendre les gestes à mettre en place pour diminuer les risques de contamination.



Assurer une intervention individualisée et répondre aux questions des parents autour des sujets qui les préoccupent

Il donne des conseils d'hygiène de vie et de prévention, répond aux interrogations sur l'alimentation, le développement, l'environnement de l'enfant...

Le kinésithérapeute est un acteur qui peut intervenir dans le cadre d'une surveillance pluridisciplinaire de ces nourrissons dans le suivi essentiel des 48 premières heures.

Ensemble, offrons le meilleur parcours de soins à nos patients.



Les associations KRWE de Loire-Atlantique